

DOCUMENT 8bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1 La présente demande émane du:

0 (1) Pouvoir organisateur (2)

0 (1) Directeur de l'Institut pour la Communauté française (2)

et se rapporte à l'établissement suivant:

dénomination ~~Institut d'Enseignement de Promotion Sociale~~ (2) Date et signature du chef d'établissement de la CF
 adresse complète ~~de la Communauté Française~~ ou du représentant du PO subventionné (1)(2)

Grâce-Hollogne matricule 6.153.006 (2)

n° de matricule Rue Vinave 4460 GRÂCE-HOLLOGNE

n° de téléphone Secrétariat téléphone: (041) 33 03 77

Annexes: Degive (041) 33 53 15 - 34 14 16

Bierset (041) 50 41 78

2 Transmis en date du (3) par le réseau:

0 Communauté française

3 Intitulé de l'unité de formation:

Code: (4) 716406 032 E1

DEONTOLOGIE

4 Finalités de l'unité de formation: repris en annexe 1 n° de 1 page

5 Capacités préalables requises: repris en annexe 2 n° de 1 page

6 Classement de l'unité de formation:

0 (1) enseignement secondaire: transition (1) qualification (1)
 degré: inférieur (1) supérieur (1)

0 (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court **Economique**

0 (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long

7 Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Repris en annexe n° 3 de 1 page

8 Programme de(des) cours

Repris en annexe n° 4 de 1 page

9 Fixation des capacités terminales

Repris en annexe n° 5 de 1 page

10 Chargé(s) de cours

Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher

(2) A compléter

(3) A compléter par le Secrétaire permanent

(4) Réservé à l'administration

11 Horaire de l'unité de formation:

Code de l'unité de formation: (4)

716406032E1

Horaire minimum

1 Dénomination des cours(2)	Classement des cours(5)	Code U(6)	Nombre de périodes(7)
Déontologie	CT	D	32
2 Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40 ✓

12 Réserve au Service d'Inspection

a. Observations(s) du(des) Inspecteur(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s)):

avant
J. Meunier
5. IX. 95

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - ~~NON~~ ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date: 11 SEP. 1995

Signature:

J. Meunier
J. Meunier
Administrateur Pédagogique

- (1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
- (2) A compléter
- (4) Réserve à l'administration
- (5) Soit CG, CS, CT, CTPP ou CPPM
- (6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
- (7) 1 période = 50 minutes

UNITE DE FORMATION: DEONTOLOGIE

1 Finalités de l'U.F

1.1 Finalités générales:

1.1.1 concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

1.1.2 répondre aux besoins et demandes de formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières:

l'étudiant doit pouvoir objectiver sa situation professionnelle et les implications de celle-ci sur ses relations avec ses clients et les compagnies.

UNITE DE FORMATION: DEONTOLOGIE

2 Capacités préalables requises

2.1 Capacités:

maîtriser les capacités terminales des U.F. suivantes:

- Eléments de droit et d'organisation judiciaire,
- Droit des assurances,
- Organisation d'un bureau de courtage,
- Informatique - Initiation aux logiciels,
- Assurance automoteurs I et II,
- Assurances individuelles et revenu garanti,
- Assurance incendie,
- Gestion de sinistres,
- Accidents de travail,
- Gestion informatique d'un bureau de courtage,
- Protection juridique,
- Assurances branches diverses,
- Assurances et responsabilités,
- Assurance perte d'exploitation.

2.2 Titres pouvant en tenir lieu

attestations de réussite des U.F. suivantes:

- Eléments de droit et d'organisation judiciaire,
- Droit des assurances,
- Gestion informatique d'un bureau de courtage
- Informatique - Initiation aux logiciels,
- Assurance automoteurs I et II,
- Assurances individuelles et revenu garanti,
- Assurance incendie,
- Gestion de sinistres,
- Accidents de travail,
- Protection juridique,
- Assurances branches diverses,
- Assurances et responsabilités,
- Assurance perte d'exploitation.

UNITE DE FORMATION: DEONTOLOGIE

3 Dédoublement

recommandé à partir de 20 élèves.

UNITE DE FORMATION: DEONTOLOGIE

4 Programme des cours

- 4.1 la relation client-intermédiaire: aspects déontologiques et juridiques;
- 4.2 la relation intermédiaire-compagnie: aspects déontologiques et juridiques;
- 4.3 l'intermédiaire et ses pairs: aspects déontologiques et juridiques.

UNITE DE FORMATION: DEONTOLOGIE

5 Fixation des capacités terminales

l'étudiant sera capable de dissenter oralement et par écrit de l'ensemble des problèmes déontologiques posés par la relation triangulaire client-intermédiaire-compagnie.

UNITE DE FORMATION: DEONTOLOGIE

6 Profil du chargé de cours

Le chargé de cours sera:

un expert, juriste, courtier, inspecteur ou cadre dans une compagnie d'assurances.